



Prévenir, repérer et agir face aux risques psychosociaux

Sensibilisation aux risques psychosociaux (RPS)



Durée

7h (format complet)

Format 3h30

disponible selon les besoins



Effectif

4 à 10 participants



Présentiel

Dans vos locaux ou en salle adaptée



Certificat

Attestation de fin de formation



Objectif de la formation

Permettre aux participants de comprendre ce que sont les risques psychosociaux, d'identifier les principaux facteurs de risque et signaux d'alerte, de distinguer plusieurs situations pouvant dégrader la santé au travail et de repérer des actions de prévention adaptées au contexte de l'organisation.

Public concerné

Managers, responsables, fonctions RH, représentants du personnel, collaborateurs et, plus largement, toute personne souhaitant être sensibilisée à la prévention des risques psychosociaux.

Prérequis

Aucun prérequis de connaissances ou de qualification.

Tarifs

INTRA-ENTREPRISE

À partir de **1100€**
La session pour un groupe.

- Dans vos locaux
- Dates sur mesures

INTER-ENTREPRISE

À partir de **210€**
par participant.

- Dans des locaux adaptés
- Sessions planifiées

Les conditions tarifaires définitives sont précisées dans la proposition commerciale ou le devis.

Tarifs : Net de Taxe , TVA non applicable , art 293B du CGI.

Analyse des besoins avant l'inscription

Avant la formation, un recueil des besoins permet d'identifier le profil des participants, le contexte, les attentes, les situations rencontrées et les éventuels besoins d'adaptation. Les exemples, échanges et mises en situation sont ajustés au public sans modifier la finalité de la sensibilisation.

Processus d'inscription

Une fois l'analyse des besoins validés, l'accès à la formation est formalisée par l'envoi d'une proposition commerciale (devis) et la signature d'une convention ou d'un contrat de formation professionnelle.

Délais d'accès

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation dépend de l'organisme financeur choisis.

Financement France travail : prévoir un délai de deux à trois mois pour la validation administrative.

Financement OPCO : prévoir un délai de deux mois pour l'accord de la prise en charge.

Financement sur fonds personnel/entreprise en direct : inscription possible jusqu'à sept jours avant le début de la prestation, sous réserve de place disponible.

Format modulable

La version de 7 heures constitue le programme de référence complet. Un format plus court ou différent peut être proposé lorsque le besoin le justifie : les séquences sont alors sélectionnées et adaptées selon les objectifs définis avec le commanditaire. Le contenu effectivement réalisé, la durée et les modalités retenues sont précisés dans les documents de la session.

Objectifs pédagogiques et compétences visées

- Définir les risques psychosociaux et comprendre leurs principaux enjeux.
- Identifier les grandes familles de facteurs de RPS et des situations de travail susceptibles de les favoriser.
- Reconnaître des manifestations de stress, d'épuisement et des signaux d'alerte individuels ou collectifs.
- Distinguer conflit, agissement isolé et situations relevant d'une vigilance particulière.
- Identifier les principaux acteurs de la prévention et les repères de prévention présentés pendant la sensibilisation.
- Différencier les trois niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire.
- Analyser des situations simples et proposer des actions de prévention adaptées.

Contenu pédagogique - programme de référence 7 h

1. Accueil, représentations et définition des RPS

- Présentation de la sensibilisation et des objectifs.
- Question d'ouverture sur les situations pouvant générer stress ou souffrance au travail.
- Définition des RPS, enjeux pour la santé, le fonctionnement et le climat social.
- Principaux RPS et présentation des six familles de facteurs du modèle de Gollac.

2. Stress, épuisement et situations relationnelles

- Stress au travail : définition, déséquilibre entre exigences et ressources, exemples de situations.
- Burn-out : repères et dimensions présentées dans le support.
- Échanges sur les différences entre conflit, agissement isolé et harcèlement.
- Repères sur le harcèlement moral, les violences, les comportements à caractère sexuel ou sexiste et les conséquences juridiques présentées dans le support.

3. Conséquences, signaux d'alerte et réaction

- Conséquences possibles des RPS.
- Signaux d'alerte comportementaux, relationnels, émotionnels, physiques et collectifs.
- Réaction face aux signaux : écoute, analyse de la situation, recherche des causes et actions collectives.
- Acteurs de la prévention, principes généraux de prévention et place du DUERP.

4. Les trois niveaux de prévention

- Prévention primaire : agir sur les causes.
- Prévention secondaire : limiter les effets et renforcer les ressources.
- Prévention tertiaire : accompagner les situations où les troubles sont présents.
- Exercice de classement et échanges sur des actions concrètes.

5. Conflits, analyse de situations et plan d'action

- Conflit au travail, évolution possible vers une situation à risque et points de vigilance.
- Analyse de trois situations : surcharge de travail, tensions dans une équipe, remarques dévalorisantes répétées.
- Construction en petits groupes d'actions de prévention.
- Mise en commun, exemple de plan d'action, synthèse et points clés.

Méthodes mobilisées et moyens pédagogiques

- Apports théoriques commentés à partir du support de formation RPS de 45 diapositives.
- Questionnement du groupe, échanges d'expérience et reformulation.
- Analyse collective de situations et mises en situation prévues dans le support.
- Travail en petits groupes pour construire des actions de prévention.
- Support projeté ou affiché, paperboard/tableau si disponible, feuilles et stylos pour les exercices.

Modalités d'évaluation et formalisation des résultats

Avant la formation : recueil des besoins et des attentes ; questionnement initial sur les représentations des RPS.

Pendant la formation : évaluation formative continue par questions, échanges, reformulations, analyse des situations et observation de la participation aux exercices.

En fin de formation : vérification orale et pratique de la capacité à repérer des facteurs et signaux d'alerte, distinguer plusieurs situations et proposer des actions de prévention adaptées.

Formalisation : remise d'une attestation de fin de formation selon les modalités de l'organisme de formation. **Cette sensibilisation n'est pas une certification professionnelle.**

Sensibilisation aux risques psychosociaux - Données non encore disponibles

À ce jour, VPF, VALIERE Prévention Formation ne dispose pas encore de données statistiques pour la formation sensibilisation aux risques psychosociaux aucune session sensibilisation aux risques psychosociaux n'ayant encore été réalisé.

Les indicateurs suivants seront suivis dès la première session :

Taux de satisfaction des stagiaires

Taux d'atteinte des objectifs pédagogiques

Nombre de stagiaires formés

Taux d'abandon et d'interruption en cours de formation

Les résultats seront calculés et actualisés à partir des premières sessions réalisées

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sessions de Formation sont ouvertes à tous. En cas de situation de handicap, les modalités pédagogiques, organisationnelle et matériel peuvent être adaptés en fonction des besoins identifier.

Analyse des besoins réaliser en amont afin d' étudier les aménagements possibles.

Contact Référent Handicap : pour toute demande d'informations complémentaires, d'adaptation de parcours ou d'aménagement de salle, merci de contacter directement notre référent dédié à l'adresse : vpf.formation@gmail.com.

Contact & inscription

**VPF**

VALIERE PRÉVENTION FORMATION

E-mail : vpf.formation@gmail.com

Téléphone : 06 22 11 45 51

SIRET : 994295970 00010

NDA : 76 65 01238 65